



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Patrimoine canadien

LANGUES OFFICIELLES

Rapport annuel 2000-2001

Canada

Avant-propos de la Ministre



L'honorable Sheila Copps

Dans son discours du Trône de janvier 2001, le gouvernement du Canada a réaffirmé son engagement à l'endroit de la dualité linguistique du Canada. Il a rappelé que cette dualité est au cœur de l'identité canadienne et qu'elle constitue un élément clé de notre société dynamique.

Le ministère du Patrimoine canadien contribue au rayonnement des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire au pays afin que ces dernières soient fortes, appuyées par de nombreux partenaires et pleinement capables d'assurer leur développement à long terme.

Grâce aux Programmes d'appui aux langues officielles du Ministère, un nombre grandissant de Canadiens et de Canadiennes comprennent et apprécient la richesse que représente la dualité linguistique au sein de la société canadienne. En outre, le nouveau cadre stratégique du ministère du Patrimoine canadien accorde une place centrale aux citoyens et reconnaît les langues officielles comme une valeur pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Le présent Rapport annuel sur les langues officielles décrit le Cadre de gestion et de responsabilisation des Programmes d'appui aux langues officielles et présente sous les rubriques Des communautés fortes et appuyées et Dualité linguistique les résultats des initiatives menées dans le cadre de nos programmes au cours de la période d'avril 2000 à mars 2001. L'encart joint à ce rapport présente les principales réalisations en 2000-2001 des 28 ministères et organismes fédéraux clés visés par le cadre de responsabilisation mis en place par le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles.

A handwritten signature in black ink that reads "Sheila Copps". The signature is written in a cursive, flowing style.

1	2	3	4
---	---	---	---

Crédit photographique :

1. Parcs Canada, par P. St Jacques

Table des matières

Gestion des programmes

Cadre de gestion et de responsabilisation	.2
Amélioration des pratiques de gestion	.4

Des communautés fortes et appuyées

Développement communautaire	.6
Services dans la langue de la minorité	.9
Enseignement dans la langue de la minorité	.10
Coordination de l'engagement fédéral	.12

Dualité linguistique

Promotion et rapprochement	.14
Rayonnement international	.16
Enseignement de la langue seconde	.17

Données financières et statistiques

Dépenses 2000-2001	.22
Effectifs des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité	.24
Effectifs des programmes d'enseignement de la langue seconde	.25

Encart

Concertation interministérielle - Mise en œuvre de l'article 41 de
la Loi sur les langues officielles

Pour nous joindre

Programmes d'appui aux langues officielles
Ministère du Patrimoine canadien
15, rue Eddy
7^e étage
Hull (Québec) K1A 0M5

Téléphone : (819) 994-2224
Télécopieur : (819) 953-9353
Courriel : offlangoff@pch.gc.ca

Gestion des programmes -

Cadre de gestion et de responsabilisation

En mars 2000, le gouvernement du Canada s'est doté d'un nouveau cadre de gestion moderne afin d'offrir la plus haute qualité de service possible au public. Ce cadre, présenté dans le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, engage le gouvernement canadien à tendre vers l'excellence dans quatre domaines essentiels au bon fonctionnement du secteur public :

- › mettre les Canadiens et Canadiennes au cœur de tous les programmes et services;
- › appliquer des valeurs saines dans la prestation des services publics;
- › mettre l'accent sur l'atteinte de résultats;
- › favoriser l'utilisation judicieuse des fonds publics.

Dans ce contexte, les ministères et les organismes fédéraux ont commencé à opérer certains changements en vue d'adopter une fonction moderne de contrôleur et une gestion axée sur les résultats, réviser leurs cadres et politiques de gestion, renforcer leurs fonctions d'évalua-

tion et de vérification de programmes et améliorer la qualité de leurs rapports au Parlement.

Pour s'engager dans cette voie, la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles s'est dotée d'un plan de gestion moderne au cours de l'année 2000-2001 qui comprend diverses mesures qui lui permettront d'opérer les changements voulus pour s'adapter au cadre de gestion du gouvernement canadien.

D'abord, la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a amorcé un virage vers une gestion axée sur les résultats en entreprenant l'élaboration d'un cadre de gestion et de responsabilisation pour l'ensemble de ses programmes.

Pour en arriver à élaborer ce cadre, elle a entrepris, en collaboration avec le Conseil du Trésor, le Bureau du Conseil privé et le ministère de la Justice, un processus de réflexion visant à redéfinir le cadre de politique du

LES COMMUNAUTÉS MINORITAIRES SONT FORTES ET APPUYÉES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES

Objectif de la Loi sur les langues officielles : *Favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement.*

Secteurs d'intervention et programmes

Développement communautaire

- › Appui aux communautés de langue officielle
- › Administration de la justice dans les deux langues officielles

Services et enseignement dans la langue de la minorité

- › Ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière d'enseignement dans la langue de la minorité et ententes spéciales en matière de gestion scolaire et d'enseignement postsecondaire
- › Ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière de services dans la langue de la minorité
- › Bourses d'été pour francophones hors Québec
- › Programme de perfectionnement linguistique (langue de la minorité)

Coordination de l'engagement fédéral

- › Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle

Recherche

Principaux résultats visés

- › Les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire peuvent vivre dans leur propre langue dans leur milieu en tant que communautés fortes, dynamiques et inclusives, participer pleinement à tous les secteurs de la société canadienne et assurer leur développement à long terme.
- › Des programmes et services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité sont accessibles et comparables à ceux offerts à la majorité dans des domaines stratégiques prioritaires.
- › L'éducation dans la langue de la minorité est offerte de façon équitable dans toutes les provinces et tous les territoires.
- › L'ensemble du gouvernement fédéral et les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire sont partenaires à part entière dans le développement durable de ces communautés.

Cadre de gestion et de responsabilisation

gouvernement fédéral dans le dossier des langues officielles. Divers exercices de consultation ont eu lieu dans ce contexte, notamment une journée de réflexion sur la dualité linguistique et des discussions au sein du Comité des sous-ministres responsable des langues officielles.

Le *Cadre de gestion et de responsabilisation des Programmes d'appui aux langues officielles* vise à clarifier les objectifs des programmes en y associant des résultats escomptés. Ainsi, il articule deux grands résultats qui correspondent aux objectifs énoncés dans la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* et qui constituent le mandat confié par cette loi au ministère du Patrimoine canadien.

Pour démontrer une progression vers l'atteinte des deux grands résultats escomptés des Programmes d'appui aux langues officielles, le cadre présente un enchaînement de résultats directs et ultimes ainsi que d'activités de programme et de politique. Les tableaux au bas des pages 2 et 3 présentent, sous chacun des deux grands résultats, les secteurs d'intervention et les programmes qui y sont associés ainsi que les principaux résultats

ultimes auxquels contribuent les programmes. Cette nouvelle approche entraîne une certaine réorganisation des programmes qui, au cours des dernières années, étaient divisés entre trois secteurs d'intervention (la collaboration avec les autres gouvernements, le développement communautaire et la promotion).

Le cadre se veut un outil de travail et de référence, tant pour le personnel responsable des langues officielles que pour les bénéficiaires des programmes. Une fois rodé, il permettra aux Programmes d'appui aux langues officielles de rendre compte aux Canadiens et aux Canadiennes des résultats obtenus grâce aux fonds gouvernementaux investis dans les langues officielles.

Même si le virage est à peine amorcé, le Ministère a voulu, dès cette année, effectuer une transition vers un rapport annuel davantage axé sur les résultats plutôt que sur les réalisations et ce, en fonction des deux grands résultats proposés dans son nouveau Cadre de gestion et de responsabilisation, c'est-à-dire *Des communautés fortes et appuyées* et *Dualité linguistique*.

LA DUALITÉ LINGUISTIQUE EST RECONNUE ET VALORISÉE PAR L'ENSEMBLE DES CANADIENS

Objectif de la *Loi sur les langues officielles* : *Promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.*

Secteurs d'intervention et programmes

Promotion et rapprochement

- › Appui à la dualité linguistique
- › Collaboration avec le secteur bénévole
- › Programme de bourses d'été de langues
- › Programme de moniteurs de langues officielles
- › Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles

Enseignement de la langue seconde

- › Ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière d'enseignement de la langue seconde
- › Programme de perfectionnement linguistique (langue seconde)

Coordination de l'engagement fédéral

Rayonnement international

Recherche

Principaux résultats visés

- › Les Canadiens comprennent et apprécient la richesse que représente la dualité linguistique au sein de la société canadienne et ont le goût d'en faire l'expérience.
- › Les Canadiens reconnaissent l'importance de protéger et valoriser la langue et la culture d'expression française, élément fondamental de l'identité canadienne.
- › Les Canadiens ont l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle.
- › L'ensemble de l'appareil fédéral encourage la collaboration entre les deux groupes linguistiques.
- › Le Canada est reconnu sur la scène internationale pour son expertise en matière linguistique.

Gestion des programmes -

Amélioration des pratiques de gestion

Le plan de gestion moderne dont s'est dotée la Direction générale à l'automne 2000 est devenu la feuille de route pour ajuster les pratiques établies à une gestion davantage axée sur les résultats et accroître l'exercice de la diligence raisonnable dans la prestation de ses programmes de subventions et contributions.

Outre le *Cadre de gestion et de responsabilisation des Programmes d'appui aux langues officielles* présenté aux pages précédentes, nous vous offrons un aperçu des principales mesures réalisées dans le cadre de ce plan selon trois rubriques :

Politiques et objectifs de programme

Avant même l'élaboration du plan de gestion moderne, nous avons établi, en avril 2000, un plan d'évaluation et de vérification qui prévoit, entre 2000 et 2005, l'évaluation et la vérification cycliques de l'ensemble des composantes de programme ainsi que l'actualisation des modalités de programme de façon à les rendre conformes à la politique du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert. Grâce à ce plan, la Direction générale pourra renforcer sa capacité d'évaluation et d'analyse stratégique pour l'ensemble de ses programmes.

En novembre 2000, on crée un Comité aviseur sur l'amélioration des pratiques de gestion pour orienter l'élaboration du plan de gestion moderne et assurer la mise en œuvre de mesures visant à améliorer les pratiques de gestion à la Direction générale.

En février 2001, la vérification interne de trois programmes est lancée. Il s'agit du *Programme d'appui aux communautés de langue officielle*, du *Programme de perfectionnement linguistique* et du programme de *Collaboration avec le secteur bénévole*. Les rapports de vérification seront rendus publics en 2001-2002. Il est à noter que le plan de gestion moderne aura réussi à anticiper les principales observations de ces vérifications et à prévoir plusieurs mesures d'amélioration appropriées.

Vers la même période, on entreprend l'élaboration d'un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats pour le *Programme d'appui aux communautés de langue officielle*. Ce cadre établira les enjeux de l'évaluation qui sera réalisée en 2002-2003.

Contrôle et structure de gestion

En décembre 2000, on crée le Comité national d'examen des subventions et des contributions pour les Programmes d'appui aux langues officielles pour établir un processus de vérification continue dans le but d'exercer une plus grande diligence raisonnable dans l'examen et l'approbation des subventions et contributions. Ce comité revoit tous les dossiers de financement et formule des recommandations sur tout aspect du traitement des dossiers de subventions et contributions des diverses composantes de programme dans le but d'assurer une interprétation cohérente des modalités, objectifs et critères de programme.

Plusieurs directives administratives et politiques de programme découlent des travaux du Comité national pour l'exercice financier 2001-2002 :

- › une politique régissant le choix du mécanisme de financement, selon les exigences du Conseil du Trésor, assortie d'une grille d'évaluation de la com-

- plexité des propositions de financement;
- › des directives sur les surplus, les encaisses importantes, les revenus reportés et l'année financière des organismes;
- › des procédures concernant l'organisation des dossiers de recommandation et la préparation d'accords de contribution.

Des outils de gestion et de travail sont également élaborés de janvier à mars 2001 :

- › une liste de contrôle pour le traitement des dossiers;
- › une grille d'évaluation de la complexité des propositions de financement;
- › des guides du demandeur pour certaines composantes de programme (*Programme de perfectionnement linguistique* et *Appui à la dualité linguistique*). Ces guides constituent un bon moyen de communiquer aux bénéficiaires les critères utilisés dans l'analyse des propositions.

Amélioration des pratiques de gestion

Communications et formation

Pour s'assurer qu'un cadre de gestion clair assorti de directives précises soit en place pour l'ensemble de ses programmes et appliqué par le personnel chargé de leur exécution, la Direction générale a mis sur pied divers moyens de communication continue, entre autres la tenue de téléconférences, l'envoi de notes, de directives, de fiches d'information, de messages clés, d'outils opérationnels, etc.

En mars 2000, on offre, dans le cadre d'une initiative ministérielle, une première série d'ateliers en matière de diligence raisonnable à l'administration centrale et en région, en collaboration avec la direction générale des Examens ministériels et celle des Services financiers.

En novembre et décembre 2000, une deuxième série d'ateliers est offerte au personnel des langues officielles

pour approfondir les concepts liés à l'exercice de la diligence raisonnable. Nous comptons poursuivre, en 2001-2002, ces activités de formation pour renforcer les compétences des agents et gestionnaires sur tout aspect du traitement d'une demande de financement, notamment quant à l'application de divers critères d'analyse des demandes.

En 2001-2002, une formation sera également dispensée aux bénéficiaires. La formation envisagée traitera de la préparation d'une demande de financement en fonction d'une approche par résultats. Les bénéficiaires seront donc encouragés à présenter leur demande en fonction des résultats visés pour ensuite faire rapport sur les résultats atteints. À cette fin, un guide du demandeur sera spécialement conçu pour le *Programme d'appui aux communautés de langue officielle*.

Contribution des Programmes d'appui aux langues officielles aux priorités stratégiques de Patrimoine canadien

Résultats ministériels en matière de langues officielles

Les institutions canadiennes présentent et reflètent la dualité linguistique dans les choix qu'elles offrent aux Canadiens, notamment en matière d'éducation et de services dans la langue de la minorité.

Les Canadiens ont l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle.

Les communautés de langue officielle contribuent à la société canadienne.

Les Canadiens se connaissent mieux les uns les autres et comprennent mieux l'apport de la dualité linguistique à la société canadienne.

Le Canada est reconnu sur la scène internationale pour son expertise en matière linguistique.

Priorités stratégiques de Patrimoine canadien

Pluralité et accessibilité des choix canadiens

Excellence chez les gens

Mise en valeur de nos ressources

Canadiens en relation les uns avec les autres

Canadiens en relation avec le monde

Des communautés fortes et appuyées -

Priorité stratégique ministérielle

Résultat stratégique ministériel

Mise en valeur de nos ressources

Les communautés de langue officielle contribuent à la société canadienne.

L'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle est essentiel à la diversité du Canada et leur vitalité est au cœur de la dualité linguistique du pays. Grâce à son programme d'Appui aux communautés de langue officielle, le ministère du Patrimoine canadien contribue à l'épanouissement des communautés francophones et anglophones vivant en situation minoritaire. Cet appui permet aux communautés de consolider leurs réseaux d'organismes, de mettre en œuvre les priorités de développement qu'elles se sont données, de contribuer activement à tout aspect de la vie communautaire de leur milieu et d'appuyer des projets ayant des retombées interrégionales et nationales.

Développement communautaire : actions et résultats

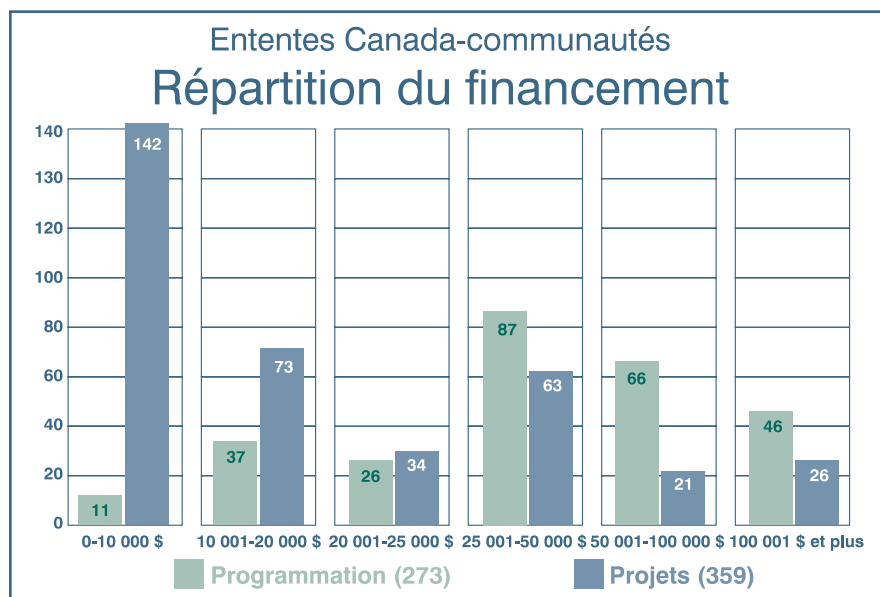
Appui aux communautés de langue officielle

En juin 2000, la signature de l'entente Canada-communauté francophone de l'Ontario a marqué la conclusion du renouvellement d'ententes quinquennales avec chacune des communautés provinciales et territoriales, de même qu'avec les organismes nationaux francophones. Chaque entente prévoit une enveloppe financière pluriannuelle pour le financement de la programmation des organismes représentant les communautés, ainsi que le financement de projets.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, 273 groupes ont reçu du financement de programmation en 2000-2001, pour une valeur moyenne de 75 093 \$ par organisme.

Le deuxième tableau permet de constater que 161 des 273 groupes, soit 59 p. cent, ont bénéficié d'aide à la programmation de 50 000 \$ ou moins. On note par ailleurs que 69 p. cent des projets financés ont reçu un appui de 25 000 \$ ou moins.

Appui aux communautés de langue officielle Moyenne de financement par volet (2000-2001)			
Volet de programme	Total (en \$)	Nombre d'initiatives	Moyenne (en \$)
Ententes Canada-communautés			
Programation	20 500 256	273	75 093
Projets	7 171 161	304	23 589
Fonds de développement stratégique			
	5 766 526	55	104 846
	33 437 943	632	52 908



Développement communautaire

Résultat visé par les programmes



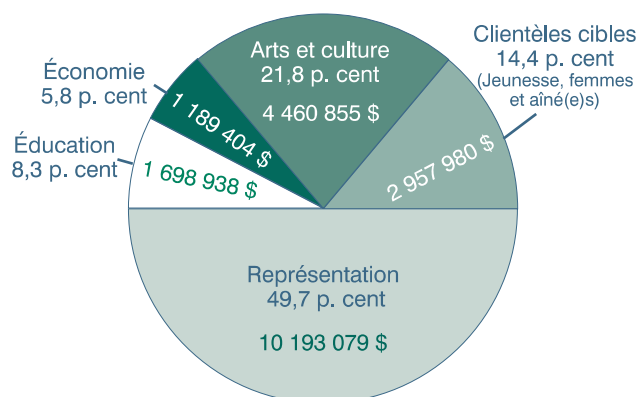
Les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire peuvent vivre dans leur propre langue dans leur milieu en tant que communautés fortes, dynamiques et inclusives, participer pleinement à tous les secteurs de la société canadienne et assurer leur développement à long terme.

Près de la moitié de l'enveloppe budgétaire de la programmation 2000-2001 a servi aux activités de représentation d'organismes comme la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, l'Association canadienne-française de l'Ontario, le *Quebec Community Groups Network*, etc.

L'autre moitié du budget de programmation 2000-2001 a permis d'appuyer des organismes œuvrant dans des secteurs d'activités comme les arts et la culture (Fédération culturelle canadienne-française et Association des théâtres francophones du Canada, par exemple), l'éducation, l'économie (y compris les communications) et des groupes représentatifs de clientèles cibles (jeunes, femmes et aîné(e)s).

Ententes Canada-communautés Programmation 2000-2001 (20 500 256 \$)

Secteurs d'activités



Entente multipartite sur la culture

La troisième rencontre d'évaluation et de mise à jour de l'Entente de collaboration multipartite sur la culture a eu lieu en février 2001 à Ottawa. Conclue en juin 1998, cette entente, qui vise à concrétiser la portée des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* du Canada dans le domaine des arts et de la culture, repose sur un plan d'action qui inclut une quarantaine de projets moteurs. Les artistes d'expression française de partout au pays profitent des liens plus nourris et plus étroits établis entre les signataires de l'Entente et des retombées des projets d'envergure nationale ou interrégionale mis de l'avant dans le cadre du plan d'action. Par exemple :

Bureau de la Zone francophone à Montréal

- › Mise sur pied au cours de l'été 2000 d'une structure de promotion pour appuyer et relayer les efforts promotionnels des artistes, des producteurs et des distributeurs canadiens-français au Québec.
- › Projet d'abord centré sur l'édition et la chanson/musique, deux secteurs clés des industries culturelles qui exigent tout particulièrement un accès aux réseaux du Québec.

Les Voyagements

- › Projet visant à appuyer les tournées de théâtre de création partout au pays.
- › En 2000-2001, 172 représentations de 15 créations théâtrales dans 62 salles de spectacle de sept provinces. À cela s'ajoute la tenue de 44 rencontres avec le public pour promouvoir le théâtre de création.

14^e Édition de Coup de cœur francophone

- › Réseau de diffuseurs culturels qui soutiennent l'émergence d'artistes de la chanson francophone.
- › En 2000-2001, 272 artistes canadiens ont offert des prestations dans dix villes de milieux minoritaires francophones.

Secteurs visés

Théâtre
Arts médiatiques
Arts visuels
Chanson/musique
Littérature
Développement culturel

Signataires de l'Entente

Fédération culturelle canadienne-française
Ministère du Patrimoine canadien
Conseil des arts du Canada
Centre national des arts
Société Radio-Canada (depuis janvier 2000)

Des communautés fortes et appuyées - Développement communautaire (suite)

Réseau d'incubation d'entreprises et de mentorat du Manitoba

Le Réseau d'incubation d'entreprises et de mentorat, mis sur pied par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, a été lancé officiellement en octobre 2000 à Saint-Boniface. Ce réseau vise à valoriser et encourager l'essor des nouvelles entreprises en aidant les gens d'affaires francophones, tant du milieu urbain que du milieu rural, à s'intégrer au monde des affaires et tirer profit des nouvelles tendances de l'économie. Le Réseau comptait cinq entrepreneurs en incubation en mars 2001 et trois autres devaient démarrer une entreprise au cours des mois suivants. Les services techniques (consultation, planification, élaboration de plans d'affaires, études de marché, etc.) offerts pendant les premiers mois d'exploitation du Réseau sont évalués à 100 000 \$. Le Réseau a également offert 150 heures de formation en entrepreneuriat et rejoint environ 250 clients grâce à ses activités de marketing.

Médias minoritaires

Du côté francophone....

Réseau francophone d'Amérique

- › 18 radios communautaires en ondes (bassin de 400 000 auditeurs et cotes d'écoute moyennes de 68 p. cent)

Presse écrite francophone hors Québec

- › 31 médias imprimés communautaires (tirage de 155 408 et lectorat de 357 438)
- › Deux quotidiens (tirage de 106 710 et lectorat de 250 731)

Du côté anglophone....

- › Six radios communautaires en ondes
- › 33 médias imprimés communautaires (tirage de 400 000 et lectorat de 900 000)

(Sources : APF, ARC, QCNA et Média Vision)

Étude sur les expériences et perceptions des Québécois anglophones

Pour mieux doter la communauté et les décideurs de différents milieux, l'Institut Missisquoi a effectué une étude approfondie sur les besoins et préoccupations de la collectivité anglophone du Québec. Cette étude a été faite au moyen d'un sondage mené au printemps 2000 par la maison CROP auprès de 3 126 anglophones de toutes les régions du Québec et de 1 264 francophones pour fins de comparaison entre les groupes linguistiques. Les questions de l'enquête portaient sur un large éventail de sujets, dont l'éducation, la main-d'œuvre et l'emploi, la santé et les services sociaux, la représentation au sein de la collectivité anglophone, la mobilité et l'isolement.

Les données qualitatives et quantitatives recueillies permettent de mieux connaître la communauté minoritaire de langue anglaise, ses préoccupations et ses priorités. Notons, par exemple, qu'il a pu être clairement établi que l'accès aux services de santé et aux services sociaux en anglais demeure une priorité pour la communauté.

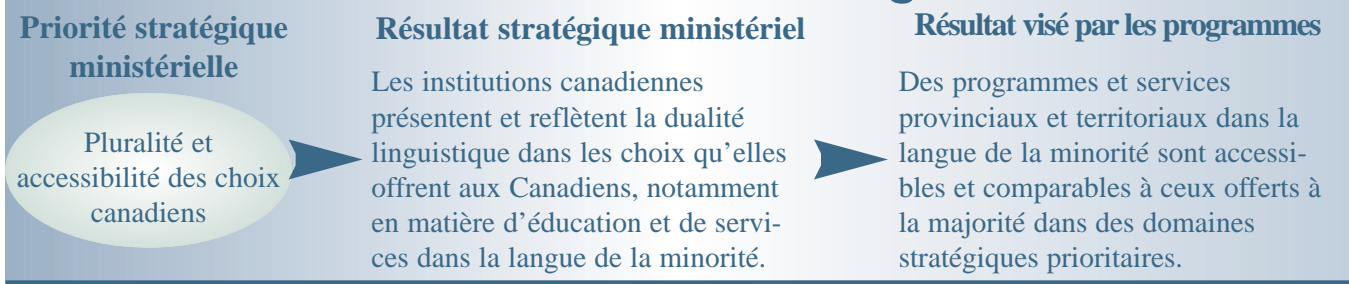
Dossiers jugés extrêmement ou très importants

Accès aux services de santé/services sociaux en anglais	84 p. cent
Accès aux services gouvernementaux	73 p. cent
Accès à la formation professionnelle	68 p. cent
Chômage	66 p. cent
Maintien d'écoles de petite taille	61 p. cent
Diminution de la collectivité anglophone	60 p. cent
Langue d'affichage	57 p. cent

Source : Institut Missisquoi

L'enquête a également permis de confirmer que loin d'être homogène, la population anglophone du Québec est largement diversifiée sur plusieurs plans : répartition géographique, origine ethnique, degré d'intégration à la majorité francophone, opinions sur la langue et sur les chefs de file communautaires, accès aux services en anglais. On a également pu constater que les opinions des anglophones diffèrent d'une région à l'autre. Par exemple, quatre fois plus d'anglophones de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine que des autres régions estiment que le chômage est une question prioritaire pour leur communauté. D'autre part, dans les Cantons de l'Est, où la population anglophone est plus âgée, deux fois plus d'anglophones qu'ailleurs ont mentionné l'accès aux soins de santé comme principale préoccupation.

Des communautés fortes et appuyées - Services dans la langue de la minorité



Le ministère du Patrimoine canadien accorde un appui financier de 12 millions de dollars annuellement aux provinces et aux territoires pour les encourager à offrir aux communautés minoritaires de langue officielle des services dans leur langue dans des secteurs comme l'administration de la justice, la santé et les services sociaux, et le développement économique et communautaire. Les provinces et les territoires à majorité anglophone ont ainsi conclu des ententes favorisant la mise en œuvre de politiques et de lois sur la prestation de services en français. En outre, un forum intergouvernemental d'échanges de ressources et d'expertise, de même que la tenue d'une conférence annuelle des ministres responsables des affaires francophones, contribuent à accroître l'offre de services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité.

Services dans la langue de la minorité : actions et résultats

Centre de la francophonie

En mars 2001, le ministère du Patrimoine canadien annonçait l'octroi de 750 000 \$ au Centre de la francophonie de Whitehorse, au Yukon. Polyvalent et accessible aux 1 100 francophones du Yukon, ainsi qu'aux nombreux touristes de passage, ce centre communautaire permet :

- ▶ de regrouper, sous un même toit, des groupes communautaires et des services comme le Centre des ressources;
- ▶ de réaliser des économies d'échelle pour administrer les groupes communautaires;
- ▶ de générer des revenus en louant la salle de rencontre équipée d'une cuisine traditionnelle et d'un système d'interprétation.

Conférence ministérielle sur les Affaires francophones

Lors de la cinquième Conférence ministérielle sur les Affaires francophones, tenue à Stanley Bridge (Île-du-Prince-Édouard), en octobre 2000, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement fédéral se sont engagés à renforcer les relations qu'ils entretiennent avec les communautés francophones et acadiennes. Les ministres participants ont convenu de travailler ensemble dans trois domaines d'intervention, soit la visibilité du fait français au Canada, l'engagement des gouvernements envers l'épanouissement des communautés acadiennes et francophones du Canada et le développement de la petite enfance.

Petite enfance

En reconnaissance des besoins spéciaux des francophones, le gouvernement de l'Ontario a décidé de consacrer 5 p. cent de son Fonds d'aide au développement de la petite enfance à la mise en place de programmes novateurs à l'intention des familles francophones partout en province.

Vitrines culturelles francophones

L'Alberta a conclu, en mars 2001, un accord de coopération avec le gouvernement fédéral pour mettre en valeur la langue et la culture françaises, ainsi qu'accroître la visibilité de la communauté franco-albertaine lors des VIII^{es} Championnats du monde d'athlétisme et des IV^{es} Jeux de la Francophonie de l'été 2001. Cette entente prévoit le versement d'un appui financier de 95 000 \$ pour la réalisation du projet *Vitrines culturelles francophones*.

Des communautés fortes et appuyées -

Priorité stratégique ministérielle

Résultat stratégique ministériel

Pluralité et accessibilité
des choix canadiens

Les institutions canadiennes présentent et reflètent la dualité linguistique dans les choix qu'elles offrent aux Canadiens, notamment en matière d'éducation et de services dans la langue de la minorité.

En vertu du Programme des langues officielles dans l'enseignement, le ministère du Patrimoine canadien verse une aide financière de 152,4 millions de dollars annuellement aux provinces et aux territoires pour les aider à offrir aux jeunes des communautés minoritaires de langue officielle l'accès à une éducation de qualité dans leur langue.

Quelques chiffres...

(Niveaux primaire et secondaire)
2000-2001

Source : Centre des statistiques de l'éducation, Statistique Canada

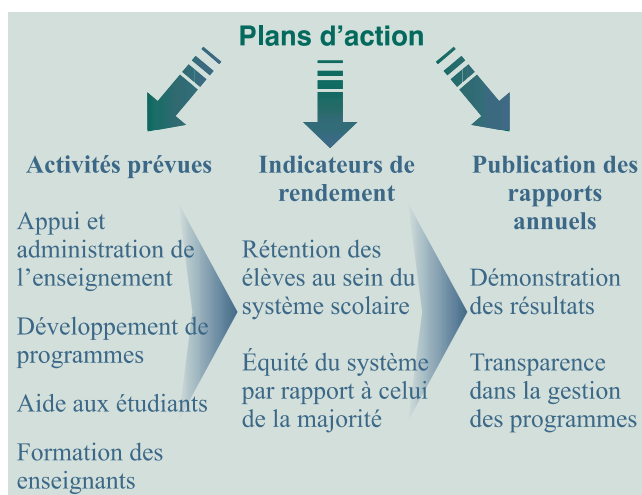
252 000 élèves	1 039 écoles
➢ 102 000 étudient en anglais au Québec	➢ 360 de langue anglaise au Québec
➢ 150 000 étudient en français ailleurs au pays	➢ 679 de langue française ailleurs au pays

Enseignement dans la langue de la minorité : actions et résultats

Ententes et plans d'action

Patrimoine canadien appuie la prestation d'un enseignement de qualité dans la langue de la minorité à tous les niveaux en assurant le suivi nécessaire au dernier protocole d'entente sur les langues officielles dans l'enseignement conclu avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), ainsi qu'aux ententes bilatérales signées avec les provinces et les territoires.

Pour la première fois, les ententes conclues avec les provinces et les territoires sont assorties de plans d'action d'une durée de trois ans qui précisent les objectifs de chaque gouvernement en matière d'enseignement des langues officielles, de même que les activités qui seront mises en œuvre et les résultats attendus.



L'entente bilatérale signée avec la province du Nouveau-Brunswick en janvier 2001 a ouvert la voie à cette nouvelle forme de collaboration entre le gouvernement canadien et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Enseignement postsecondaire en français

Pour appuyer le développement de l'enseignement postsecondaire en français qu'offre l'Université de Moncton, les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick ont conclu, en janvier 2001, un accord de principe prévoyant un investissement totalisant 10 millions de dollars sur quatre ans. Comme l'Université de Moncton joue un rôle important dans le développement social, économique et culturel des collectivités francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick et des autres régions du pays, cette aide financière l'aidera à continuer de remplir sa mission.

Enseignement dans la langue de la minorité

Résultat visé par les programmes



L'éducation dans la langue de la minorité est offerte de façon équitable dans toutes les provinces et tous les territoires.

Réseau national d'enseignement universitaire en français

Lancé en 1999-2000, le Réseau national d'enseignement universitaire en français (RNEUF) permettra à 13 universités établies à l'extérieur du Québec d'échanger des cours et d'accroître le nombre de programmes offerts en français aux étudiants. Le RNEUF reliera également des collèges et certaines écoles françaises en vue d'offrir un service de communication et d'éducation à distance et les organismes des communautés y auront accès pour fins de communication.

Sites branchés au Réseau à ce jour

Terre-Neuve-et-Labrador	3
Île-du-Prince-Édouard	1
Nouvelle-Écosse	6
Nouveau-Brunswick	3
Ontario	18
Manitoba	2
Saskatchewan	16
Alberta	14
Total	63

Grâce à l'ajout d'installations multimédias ou à la mise à jour d'équipements, le réseau s'est élargi de 42 sites en 2000-2001. Patrimoine canadien a investi 1,2 million de dollars dans le projet. De plus, le gouvernement de l'Ontario a financé la mise en œuvre des 18 nouveaux sites installés dans ses collèges et universités.

Collège d'Alfred

Grâce à des contributions supplémentaires dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement, le Collège d'Alfred en Ontario offre de nouveaux programmes postsecondaires en agro-alimentaire. En assurant le développement des compétences et le transfert des connaissances dans les secteurs agricole et agro-alimentaire, ce collège contribue au développement des communautés francophones. Cent vingt étudiants fréquentent le Collège d'Alfred à temps plein et 2 045 apprenants suivent une formation sur mesure.

Centre scolaire et communautaire de Summerside

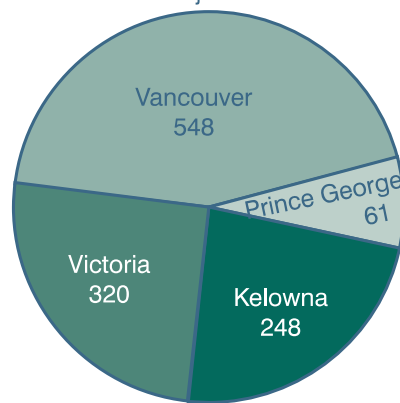
À la suite du jugement de la Cour suprême du Canada, en janvier 2000, qui reconnaissait le droit des parents francophones de Summerside d'obtenir une école primaire de langue française, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'est engagé auprès des parents francophones à rendre accessible l'enseignement en français dans des installations homogènes dans la région de Summerside-Miscouche. En octobre 2000, le ministère du Patrimoine canadien et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ont annoncé l'octroi d'un appui financier de 3,9 et 2,2 millions de dollars respectivement pour la construction d'un centre scolaire et communautaire dans cette localité.

ÉducaCentre

Depuis l'inauguration de deux nouveaux campus à Kelowna et à Prince George, ÉducaCentre, le service d'éducation et de formation des adultes en français de la Colombie-Britannique, a réussi à attirer plusieurs nouveaux étudiants de partout dans la province. Au total, 1 177 nouvelles inscriptions ont été enregistrées pour l'année scolaire 2000-2001, dont 26 p. cent à Kelowna et à Prince George. En outre, le développement de nouveaux cours, particulièrement dans le secteur touristique, et certains cours offerts pour la première fois en français en Colombie-Britannique aident les travailleurs d'expression française à améliorer leurs connaissances du domaine dans leur propre langue.

1 177 nouvelles inscriptions

entre le 1^{er} septembre 2000 et le 31 juillet 2001



Des communautés fortes et appuyées -

Priorité stratégique ministérielle

Mise en valeur de nos
ressources



Résultat stratégique ministériel

Les communautés de langue officielle contribuent à
la société canadienne.

L'article 41 de la *Loi sur les langues officielles (LLO)* fait obligation au gouvernement fédéral de favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle et d'appuyer leur développement, en plus de promouvoir l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Cet article confie au ministère du Patrimoine canadien un rôle de coordination quant à la réalisation de l'engagement gouvernemental.

Plus de six ans après la création d'un cadre de responsabilisation pour la mise en œuvre de l'article 41 de la *LLO*, les actions du ministère du Patrimoine canadien en matière de concertation interministérielle ont pris un nouvel élan avec le lancement, en juin 2000, du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). L'originalité du PICLO est qu'il permet aux organismes fédéraux et aux communautés minoritaires de langue officielle d'établir des liens plus étroits et, souhaitons-le, durables. Le PICLO, en fournissant des fonds complémentaires aux partenaires fédéraux qui mettent de l'avant des projets élaborés de concert avec les associations qui représentent ces communautés, constitue un autre outil dont dispose le Ministère pour pousser plus loin l'engagement du gouvernement fédéral dans le développement des minorités francophones et anglophones du Canada. Plusieurs organismes fédéraux ont déjà fait appel aux fonds du PICLO pour maximiser leurs interventions auprès des communautés minoritaires de langue officielle.

Nombre d'organismes du portefeuille travaillent en étroite collaboration avec l'équipe de la Concertation interministérielle de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles (DGPALO). Au fil des ans, ce partenariat n'a fait que croître. La Société Radio-Canada, Téléfilm Canada, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts et le CRTC, pour ne citer que ceux-là, sont autant d'acteurs qui répondent à l'appel du Ministère à participer au développement des communautés minoritaires de langue officielle. Il convient de signaler que les secteurs Développement culturel et Arts et Patrimoine du Ministère sont de plus en plus associés aux travaux de la DGPALO en matière de concertation interministérielle.

Coordination de l'engagement fédéral : actions et résultats

PICLO

Signature de protocoles d'entente par le ministère du Patrimoine canadien pour le bénéfice des communautés minoritaires francophones et anglophones du Canada*. Contribution du PICLO à la réalisation des activités rattachées aux protocoles d'entente : 922 000 \$. Discussions entamées avec plusieurs autres partenaires fédéraux.

Partenariat interministériel (PICLO) 2000-2001

Ministères/Organismes	Fonds transférés à divers ministères et organismes
Santé Canada	167 000 \$
Agence de promotion économique du Canada atlantique	77 000 \$**
Téléfilm Canada	24 000 \$
Conseil des arts du Canada	600 000 \$
Industrie Canada	54 000 \$
Total	922 000 \$

** Dépenses reportées à l'exercice 2001-2002

* Parmi les partenaires communautaires, on retrouve : l'Association canadienne-française de l'Alberta, la Corporation hospitalière Beauséjour, *The Canadian Deafness Research and Training Institute*, *The Quebec Association for Adult Learning*, les Producteurs et réalisateurs francophones hors Québec, le Centre culturel francophone de Vancouver, le Regroupement des éditeurs canadiens-français et Réseau Ontario.

Coordination de l'engagement fédéral

Résultat visé par les programmes



L'ensemble du gouvernement fédéral et les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire sont partenaires à part entière dans le développement durable de ces communautés.

Culture

Consolidation des groupes de travail en arts médiatiques, arts visuels et théâtre et avancement de projets mis de l'avant par ces groupes. Ainsi, pour les arts médiatiques, organisation, avec Téléfilm Canada, de la 2^e rencontre d'immersion des membres de l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC) à Montréal, en octobre 2000. En musique, aide apportée à la création de l'Association nationale de l'industrie de la musique (ANIM). Appui aussi apporté à la mise en œuvre de l'Entente multipartite sur la culture. Rencontre annuelle des signataires (fédéraux) du Protocole d'entente sur l'édition et des organismes francophones concernés. Intervention en Atlantique destinée à élargir le marché francophone des arts de la scène à l'étranger. Précision des besoins de la communauté anglo-québécoise en arts et culture.

Santé

Participation active aux travaux des deux comités consultatifs (francophone et anglophone) des communautés de langue officielle en situation minoritaire de Santé Canada. Liaison soutenue avec le Bureau d'appui aux communautés de langue officielle de ce ministère en vue de partager de l'information et d'appuyer diverses activités et initiatives dans des dossiers d'intérêt commun. Signature d'un protocole d'entente avec Patrimoine canadien dans le cadre du PICLO.

Collaboration interministérielle

Organisation de cinq rencontres des membres du réseau des coordonnateurs nationaux chargés de la mise en œuvre de l'article 41 de la *LLO*, dont deux rencontres avec les représentants des communautés minoritaires de langue officielle : Edmonton (avril 2000) et Moncton (novembre 2000). Accueil d'un 29^e membre au sein du réseau des ministères et organismes clés désignés : la Commission canadienne du tourisme. Participation soutenue aux activités des réseaux de collaborateurs mis en place par le Secrétariat du Conseil du Trésor, Développement des ressources humaines Canada et Santé Canada. Examen de nombreux mémoires destinés au Cabinet sous l'angle du développement des communautés minoritaires de langue officielle.

Plans d'action

Acheminement au ministère du Patrimoine canadien de la sixième génération (2000-2001) des plans d'action pour la mise en œuvre de l'article 41 de la *LLO* et du bilan des réalisations de l'exercice précédent par 28 ministères et organismes clés. Analyse de ces documents et acheminement des recommandations par le sous-ministre à ses homologues dans ces ministères et organismes clés. Dépôt d'un bilan au Parlement par la ministre du Patrimoine canadien.

Cadre d'évaluation

Établissement d'un cadre d'évaluation de la mise en œuvre de l'article 41 de la *LLO* et préparation d'un guide d'utilisation interactif, en collaboration avec de nombreux partenaires fédéraux et communautaires. Pour utilisation par les ministères et organismes fédéraux clés pour évaluer leur contribution à la mise en œuvre du cadre de responsabilisation annoncé en août 1994.

Communication et dialogue

Publication de trois numéros du *Bulletin 41-42*, diffusés à environ 4 000 exemplaires au sein de la fonction publique et dans le monde associatif des communautés minoritaires de langue officielle. Nombreuses activités de sensibilisation faites avec des fonctionnaires et des représentants communautaires. Travail de coordination en vue de la participation du gouvernement fédéral à l'initiative Dialogue en direct menée par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

CRTC

Participation, à l'automne 2000, à la préparation et aux consultations régionales et aux audiences publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur les services de radiodiffusion de langue française en milieu minoritaire. Le ministère suit la mise en œuvre du rapport publié en février 2001.

Dualité linguistique -

Priorité stratégique ministérielle

Les Canadiens en relation les uns avec les autres

Résultat stratégique ministériel

Les Canadiens se connaissent mieux les uns les autres et comprennent mieux l'apport de la dualité linguistique à la société canadienne.

La *Loi sur les langues officielles*, adoptée par le Parlement canadien en 1988, confère au ministère du Patrimoine canadien le mandat de promouvoir la reconnaissance, l'apprentissage et l'usage du français et de l'anglais dans l'ensemble de la société canadienne. Pour s'acquitter de sa mission, le Ministère compte un ensemble de programmes qui visent à mettre en valeur les avantages économiques, sociaux et culturels de la dualité linguistique, valeur canadienne fondamentale.

Promotion et rapprochement : actions et résultats

Secteur bénévole

En augmentant la capacité du secteur bénévole d'œuvrer dans les deux langues officielles, Patrimoine canadien fait en sorte que la présence du français et de l'anglais soit mieux reflétée au sein de la société canadienne. Soixante-dix-huit organismes sans but lucratif ont reçu une aide financière du Programme d'appui à l'interprétation et à la traduction en 2000-2001 pour favoriser une participation égale des deux communautés de langue officielle à leurs activités. Parallèlement, près d'une trentaine d'organismes, également sans but lucratif, ont pu offrir leurs services et communiquer avec leurs membres, de même qu'avec le grand public, dans les deux langues officielles en 2000-2001, grâce au Programme de développement des services en langues officielles.

Budget total : 688 154 \$
(2000-2001)

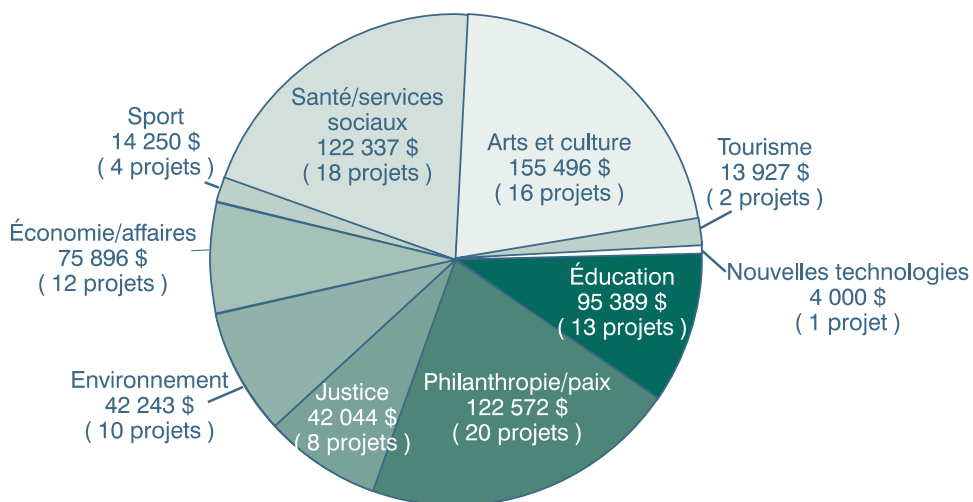
Appui à l'interprétation et à la traduction

298 711 \$ (78 projets)

Développement des services en langues officielles

389 443 \$ (26 projets)

Secteurs d'activités



Promotion et rapprochement

Résultats visés par les programmes



Les Canadiens comprennent et apprécient la richesse que représente la dualité linguistique au sein de la société canadienne et ont le goût d'en faire l'expérience.

Les Canadiens reconnaissent l'importance de protéger et valoriser la langue et la culture d'expression française, élément fondamental de l'identité canadienne.

Langue et culture d'expression française

Rendez-vous de la Francophonie

En mars 2001, les francophones et les francophiles du Canada ont profité de la quinzaine des Rendez-vous pour célébrer leur attachement à la langue et à la culture d'expression française et créer des liens entre eux.

Démarche d'enracinement communautaire

- › Près de 1 050 activités recensées dans 44 grands bassins francophones à travers le pays.
- › Plus d'une centaine de partenaires ont soutenu l'événement et contribué à son organisation et à son rayonnement.
- › Au sein du gouvernement du Canada, de nombreux ministères et organismes clés chargés de l'application des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* ont profité de cette occasion pour mettre en œuvre des activités de promotion à l'intérieur de leur organisation.



Des initiatives qui touchent les gens

- › Tournée nationale : spectacle présenté dans 10 villes et vu par plus de 5 000 spectateurs.
- › Concours Mots et Rythmes! : 42 000 jeunes et 1 344 enseignants ciblés dans 257 écoles.
- › Radio-Enfant : près de 15 000 enfants de 51 écoles, plus de 600 heures en ondes et près de 300 000 auditeurs.
- › RVF volet Échanges jeunesse Canada : plus de 700 jeunes, accompagnés de journalistes, ont découvert une autre région francophone du pays.

Retombées médiatiques

- › 600 000 lignes agates (l'équivalent de 500 pages de tabloid), 1 200 minutes de temps d'antenne à la radio et 150 publicités imprimées.

Premier gala de la chanson et de la musique franco-ontariennes

Organisé par l'Association des professionnels de la chanson et de la musique, ce 1^{er} gala a eu lieu le 21 mars 2001. Quelque 650 personnes et des milliers de téléspectateurs et téléspectatrices ont pu entendre 13 musiciens et chanteurs franco-ontariens. Un tournant pour l'industrie du disque en Ontario, ce gala a été télédiffusé sur les ondes de Radio-Canada Ontario/Outaouais et de TFO, de même que radiodiffusé à la Première chaîne de Radio-Canada Ontario.

Expomédiatour

Pour mettre en valeur la culture et le patrimoine de la francophonie ontarienne et sensibiliser les francophones



et les francophiles à la richesse de ce patrimoine, le Regroupement des organismes du Patrimoine franco-ontarien et ses partenaires ont lancé, en mai 2000, un projet innovateur de formation en mise en exposition communautaire et virtuelle du patrimoine. Offerte en français dans huit centres culturels et communautaires et un écomusée, cette formation permet aux intervenants des secteurs culturels d'être mieux équipés pour préparer des expositions communautaires et virtuelles.

Évangéline - un drame musical

L'été 2000 a marqué la 7^e saison de la pièce *Évangéline* présentée à l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse. Ce drame musical, auquel 3 000 personnes ont assisté, a contribué à promouvoir la langue et la culture acadiennes auprès de la population locale et des touristes venus de partout dans le monde.

Dualité linguistique -

Promotion et rapprochement (suite)

Activités de rapprochement

DIALOGUE en direct

Imposant rassemblement en mars 2001 de quelque 480 francophones, anglophones, autochtones et allophones.

Signature d'un pacte d'amitié entre six grands partenaires canadiens qui ont souscrit aux principes d'équité, de diversité et de communauté mis de l'avant dans le rapport *Parlons-nous!* et qui se sont engagés à poursuivre leur collaboration. Les signataires du Pacte sont :

- › Assemblée des Premières Nations
- › *Canadian Parents for French*
- › Congrès du Travail du Canada
- › Conseil ethnoculturel du Canada
- › Conseil des chefs d'entreprise du Canada
- › Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada



Grou Tyme

La deuxième édition du Grou Tyme a eu lieu à Dartmouth en Nouvelle-Écosse en septembre 2000. Cette initiative permet de promouvoir la culture, les régions et les artistes acadiens auprès de la communauté anglophone de la province et d'ailleurs au pays. Au-delà de 130 artistes acadiens représentant toutes les disciplines artistiques et toutes les régions acadiennes et 5 000 visiteurs ont participé à l'événement. En plus des spectacles en plein air, une exposition touristique et économique des régions, coordonnée par le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse, a permis à une quinzaine d'organismes provinciaux et régionaux de présenter leurs activités et leurs produits.

Franco-Fest 2000

Quelque 350 personnes ont participé au deuxième Franco-Fest organisé par l'Association francophone de St-Jean à Terre-Neuve en juin 2000. En plus de mettre en valeur les collectivités francophone et acadienne de la région, le Franco-Fest favorise la participation de la majorité anglophone, permettant ainsi à l'ensemble des communautés de mieux se connaître et de mieux se comprendre.

Rayonnement international

Priorité stratégique ministérielle

Les Canadiens en relation avec le monde

Résultat stratégique ministériel

Le Canada est reconnu sur la scène internationale pour son expertise en matière linguistique.

Résultat visé par les programmes

Les industries de la langue au Canada bénéficient de retombées économiques.

Le ministère du Patrimoine canadien appuie les industries de la langue dans leurs activités visant à promouvoir le Canada comme destination de prédilection pour apprendre le français ou l'anglais langue seconde. En 2000-2001, ces activités ont visé six événements internationaux d'envergure : Rendez-vous Canada, le Marché mondial de l'éducation, la Conférence du Réseau des Centres d'éducation canadiens, à laquelle ont participé quelque 70 établissements publics et privés, la Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth, Expolangues 2001, de même qu'une activité spéciale organisée au pavillon du Canada à l'Expo mondiale de Hanovre regroupant 11 écoles de langues privées canadiennes et 20 organisateurs et agents de voyages en groupe européens. Chacun de ces événements offrait l'occasion de promouvoir le Canada et son expertise en matière d'enseignement de la langue seconde, d'inciter les étudiants étrangers à venir au Canada pour étudier les langues et d'amener les organisateurs de voyages en groupe de l'étranger à ajouter le Canada à leur palmarès de pays à visiter.

- › 331 écoles privées
- › 159 établissements publics
- › plus de 11 000 emplois
- › marché d'environ 300 M \$

Enquête de 1998, Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Dualité linguistique -

Enseignement de la langue seconde

Priorité stratégique ministérielle

Excellence chez les gens

Résultat stratégique ministériel

Les Canadiens ont l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle.

Résultats visés par les programmes

Les gouvernements provinciaux et territoriaux offrent des programmes d'apprentissage de la langue seconde et des occasions de connaître et d'apprécier la culture de l'autre collectivité de langue officielle.

Les jeunes qui vivent une expérience linguistique et culturelle différente sensibilisent leur milieu d'origine et leur milieu d'accueil à l'enrichissement personnel qu'apporte la connaissance des deux langues officielles.

Depuis plus de 25 ans, le Programme des langues officielles dans l'enseignement est la pièce maîtresse de la stratégie fédérale de promotion des langues officielles. En plus de verser une aide financière aux provinces et aux territoires pour défrayer une partie des coûts engagés pour rendre accessible l'enseignement dans la langue de la minorité (anglais au Québec et français ailleurs au pays), ce programme aide les provinces et les territoires à offrir aux jeunes Canadiens et Canadiennes la possibilité d'apprendre leur seconde langue officielle. En 2000-2001, le ministère du Patrimoine canadien a versé 41,3 millions de dollars aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour cette composante du Programme des langues officielles dans l'enseignement.

Grâce, en partie, à cette aide financière, près de 2,6 millions de jeunes (soit 51,5 p. cent des effectifs scolaires) apprennent aujourd'hui le français ou l'anglais langue seconde partout au pays. Cet appui du gouvernement canadien a contribué à faire de la jeune génération actuelle la plus bilingue de l'histoire du pays. En effet, s'il y a eu hausse générale de la proportion de la population canadienne pouvant s'exprimer dans

les deux langues officielles au cours des 30 dernières années, il importe de noter que cette croissance est plus marquée chez les jeunes (24,4 p. cent chez les 15 à 19 ans, selon le recensement de 1996). Cette augmentation démontre l'impact des programmes mis en place par les provinces et les territoires avec l'appui du gouvernement fédéral.

Quelques chiffres...

(Niveaux primaire et secondaire)
2000-2001

Ensemble du Canada

- › 2 611 122 élèves apprennent le français ou l'anglais langue seconde
- › 324 495 élèves inscrits en immersion française

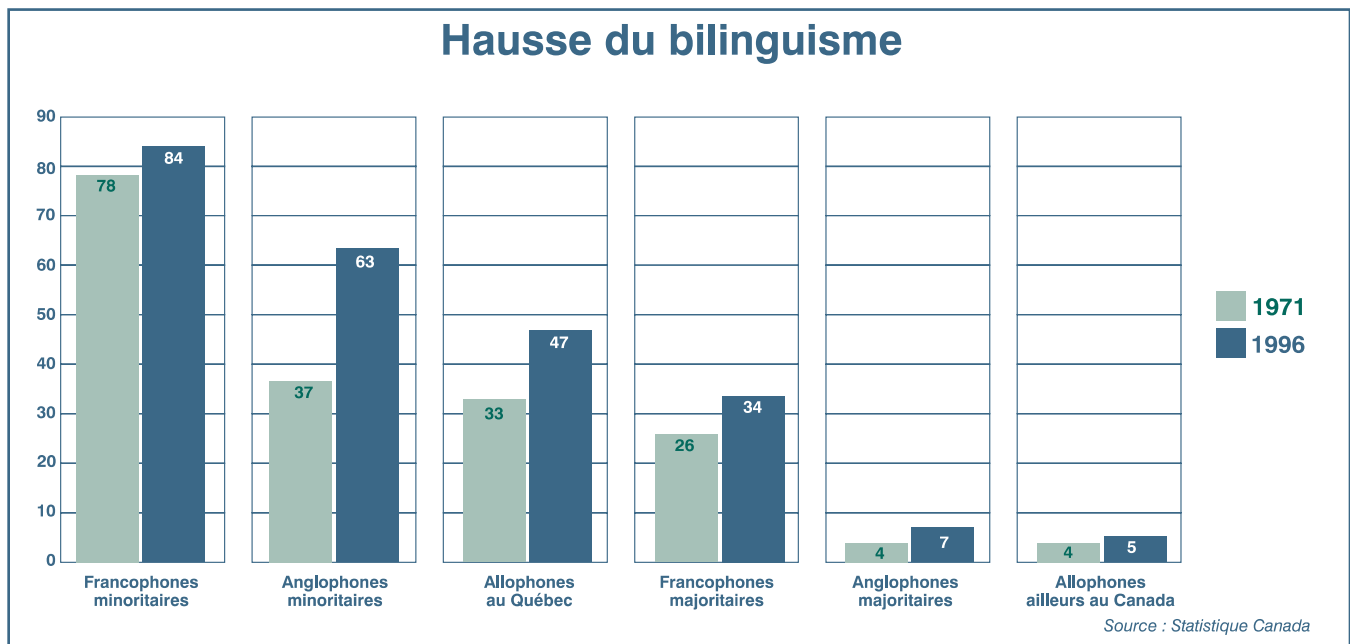
Au Québec

- › 557 733 élèves étudient l'anglais langue seconde
- › 40 212 élèves inscrits en immersion française

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

Les dernières données de recensement disponibles (1996) nous permettent d'observer que le taux de bilinguisme des francophones et des anglophones varie considérablement selon le groupe d'âge. Dans le cas des francophones du Québec, le taux atteint un sommet aux âges qui correspondent à une forte participation au marché du travail. Ainsi, le taux le plus élevé (48 p. cent) est enregistré chez les 20 à 24 ans et ce taux reste élevé pour les groupes d'âge subséquents. Chez les anglophones des autres provinces et territoires, on enregistre le taux de bilinguisme le plus élevé aux âges correspondant aux années de fréquentation scolaire. Le taux atteint un sommet (16 p. cent) pour le groupe d'âge des 15 à 19 ans, puis il diminue par la suite. Le taux de bilinguisme plus faible au sein des groupes d'âge plus élevés s'explique notamment par la popularité moindre ou encore l'inexistence des programmes d'immersion en français durant leurs années de fréquentation scolaire. Dans le cas des cohortes plus récentes, dès la maternelle, les enfants avaient l'occasion de s'inscrire à des programmes d'immersion en français ou de suivre des cours de français. Depuis 1971, un nombre de plus en plus élevé d'écoles de langue anglaise offrent des programmes d'immersion en français et le nombre d'étudiants inscrits à ces programmes a progressé de façon continue au fil des ans. En d'autres termes, les anglophones font l'apprentissage du français comme langue seconde principalement à l'école.

Dualité linguistique -



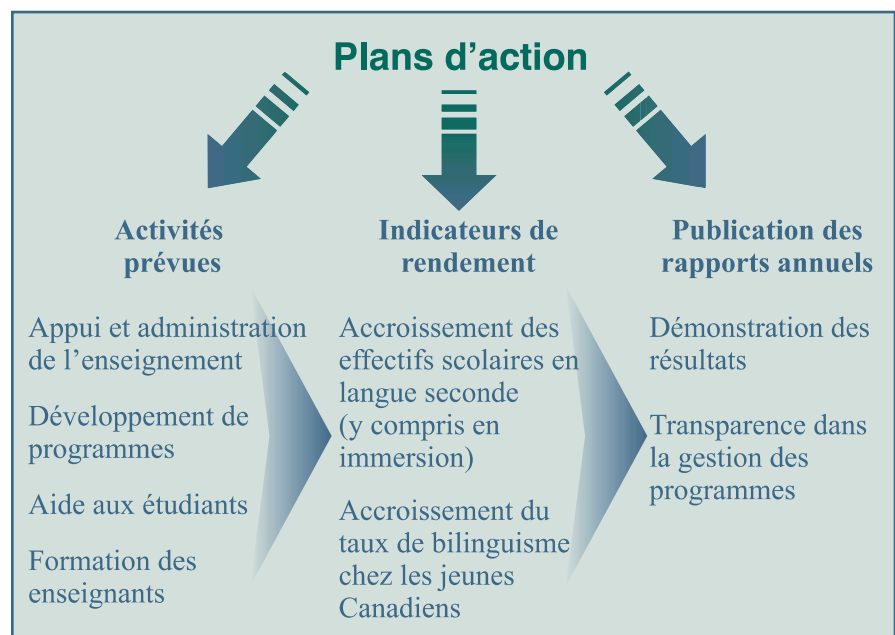
Comme l'indique le graphique ci-dessus, une hausse du bilinguisme a été enregistrée pour tous les groupes linguistiques de 1971 à 1996. On note que les groupes linguistiques minoritaires affichent un taux de bilinguisme plus élevé que les groupes majoritaires. Au Québec, c'est la minorité de langue maternelle anglaise qui présente le plus fort taux de bilinguisme.

Enseignement de la langue seconde : actions et résultats

Ententes et plans d'action

Comme pour l'enseignement dans la langue de la minorité, Patrimoine canadien appuie la prestation d'un enseignement de qualité du français ou de l'anglais langue seconde à tous les niveaux en assurant le suivi nécessaire au dernier protocole d'entente sur les langues officielles dans l'enseignement conclu avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), ainsi qu'aux ententes bilatérales signées par la suite avec les provinces et les territoires.

Les ententes ratifiées en 2000-2001 sont, pour la première fois, assorties de plans d'action détaillant les activités qui seront mises en œuvre et les résultats attendus. Cette nouvelle approche par plans d'action est une innovation et témoigne de la volonté des deux paliers de gouvernement de clarifier les objectifs visés en matière d'enseignement de la langue seconde et de préciser les mesures prises pour atteindre les résultats escomptés.



Enseignement de la langue seconde (suite)

Échanges linguistiques

En plus d'être très populaires auprès des jeunes, les programmes d'échanges linguistiques contribuent de façon importante à promouvoir et à renforcer l'apprentissage de la langue seconde auprès des majorités francophone et anglophone du Canada.



Financé par Patrimoine canadien et coordonné par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le **Programme de bourses d'été de langues** a permis à près de 200 000 étudiants de participer à des échanges depuis son lancement en 1971, dont 7 490 au cours de l'été 2000. De ce nombre,

321 jeunes francophones hors Québec se sont rendus en Ontario, au Québec ou au Nouveau-Brunswick pour approfondir leurs compétences en français. Pas moins de 3 388 jeunes Canadiens et Canadiennes ont appris l'anglais langue seconde et 3 781 jeunes ont appris le français langue seconde lors d'un séjour de cinq semaines dans une autre province. Une soixantaine de cours étaient offerts par environ 40 établissements participants répartis dans toutes les provinces.

Le **Programme des moniteurs de langues officielles** offre aux jeunes de niveau postsecondaire l'occasion de devenir moniteur à temps plein ou à temps partiel en appuyant le travail en salle de classe d'un enseignant de langue seconde ou de français langue première. Depuis sa création en 1976, 28 000 jeunes de niveau postsecondaire ont participé au programme, dont 889 en 2000-2001.

Bourses d'été de langues (2000) Lieu de séjour des participants

Terre-Neuve-et-Labrador	167
Île-du-Prince-Édouard	76
Nouvelle-Écosse	365
Nouveau-Brunswick	313
Québec	3 261
Ontario	1 692
Manitoba	282
Saskatchewan	261
Alberta	508
Colombie-Britannique	525
Yukon	16
Territoires du Nord-Ouest	14
Nunavut	10
Total	7 490

Profil des moniteurs 2000-2001

- ▶ 70 p. 100 à temps partiel
- ▶ 30 p. 100 à temps plein
- ▶ 521 de français langue seconde
- ▶ 192 d'anglais langue seconde
- ▶ 176 de français langue première dans les communautés francophones hors Québec

Grâce à **Jeunesse Canada au travail** dans les deux langues officielles, près de 1 000 jeunes Canadiens et Canadiennes ont pu obtenir un emploi en 2000-2001 dans leurs domaines d'études respectifs et perfectionner leurs compétences linguistiques. Selon les nombreux témoignages recueillis, les étudiants embauchés sont source d'énergie et d'idées nouvelles pour les employeurs, acquièrent une expérience professionnelle et établissent des contacts utiles à leur carrière future, tout en progressant dans leur apprentissage de la langue seconde.

Province/territoire d'origine

Province/territoire de travail	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nombre de jeunes
Terre-Neuve-et-Labrador	8	---	2	---	6	1	1	---	---	---	---	---	18
Île-du-Prince-Édouard	---	5	---	4	8	1	---	---	---	---	---	---	18
Nouvelle-Écosse	2	1	13	3	8	8	1	2	---	2	---	---	40
Nouveau-Brunswick	---	1	3	41	23	11	---	---	---	---	---	---	79
Québec	4	1	5	12	112	70	3	7	14	26	---	---	254
Ontario	4	---	4	10	90	63	1	6	5	5	1	---	189
Manitoba	1	---	---	1	40	8	17	2	1	3	---	---	73
Saskatchewan	---	---	2	3	28	9	2	11	2	---	---	---	57
Alberta	---	---	---	1	46	5	1	2	23	---	---	---	78
Colombie-Britannique	1	---	---	2	79	6	---	---	1	14	---	---	103
Yukon	---	---	---	1	5	---	---	---	3	2	---	---	11
Territoires du Nord-Ouest	1	---	---	---	3	1	---	2	1	---	---	---	8
Nombre de jeunes	21	8	29	78	448	183	26	32	50	52	1	---	928

Dualité linguistique - Enseignement de la langue seconde (suite)

Promotion de l'apprentissage de la langue seconde

Français langue seconde

En 2000-2001, *Canadian Parents for French (CPF)* a accru ses activités visant à promouvoir les avantages de l'apprentissage du français langue seconde, notamment au moyen de son site Web. Mille trois cents jeunes ont participé en 2000-2001 aux camps d'été offerts en français par CPF. À noter également que le nombre des membres de ce réseau national de bénévoles a augmenté de près de 10 p. cent.



Par ailleurs, *CPF* a publié, en août 2000, son premier rapport intitulé *L'État de l'enseignement du français langue seconde dans le Canada de l'an 2000*. Ce rapport constitue un outil de référence pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'enseignement du français langue seconde et, plus particulièrement, les décideurs des différents paliers gouvernementaux.

Quatrième conférence annuelle *Le français pour l'avenir*

Plus de 1 000 étudiants en immersion française et d'expression française de Vancouver, Winnipeg, Calgary, Toronto, Fredericton et Halifax ont participé à une conférence en direct par satellite le 5 avril 2001, pour discuter de la situation et de l'usage du français dans leurs villes respectives et dans l'ensemble du Canada. Grâce à divers ateliers sur la vie en français, le travail en français et les débouchés offerts aux jeunes qui sont bilingues, on incite les étudiants à continuer à utiliser et à perfectionner leur français et on les renseigne sur les occasions de carrière, tout en les exposant à des activités culturelles en français dans leurs localités respectives.



Quelques-unes des réalisations en 2001 :

- › ajout de deux villes hôtes (Fredericton et Winnipeg)
- › augmentation de la participation étudiante (de 700 en 2000 à 1 100 en 2001);
- › accroissement du nombre d'écoles participantes (de 60 en 2000 à 90 en 2001);
- › création d'un forum de discussion sur le Web permettant aux étudiants de communiquer avec leurs homologues.

Ressources virtuelles

Le site Web de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS), récipiendaire de prix prestigieux, témoigne de l'intérêt grandissant pour l'apprentissage des langues secondes. Le nombre de visites mensuelles, qui n'a cessé de progresser depuis la création du site pour atteindre 3 000 cette année, démontre la pertinence, l'intérêt et les besoins des enseignants en langues secondes pour de tels outils.

Nombreux prix d'excellence décernés à l'ACPLS pour son site Web

- › Prix d'excellence de *The Teacher's Corner* pour les sites Web pédagogiques
- › Choix ÉduNET
- › Site du mois de *Foreign Language Teachers*

Le site www.L2ed.com constitue une précieuse source de renseignements pour les parents, les éducateurs, les étudiants de tous âges et les professionnels qui recherchent des ressources pédagogiques linguistiques et des renseignements historiques sur le Canada.



Données financières et statistiques

- › Dépenses 2000-2001
- › Effectifs des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité
- › Effectifs des programmes d'enseignement de la langue seconde

Données financières et statistiques - Dépenses 2000-2001

Répartition selon les résultats clés visés par les programmes d'appui aux langues officielles

Communautés minoritaires fortes et appuyées par de nombreux partenaires		Dualité linguistique reconnue et valorisée par l'ensemble des Canadiens	
	(en \$)		(en \$)
<i>Développement communautaire</i>		<i>Promotion et rapprochement</i>	
› Appui aux communautés de langue officielle	33 437 943	› Appui à la dualité linguistique	7 634 031
› Administration de la justice dans les deux langues officielles	688 600	› Collaboration avec le secteur bénévole	688 154
Sous-total	34 126 543	› Bourses d'été de langues	11 748 968
<i>Services et enseignement dans la langue de la minorité</i>		› Moniteurs de langues officielles	7 476 800
› Ententes fédérales-provinciales/ territoriales en matière d'enseignement dans la langue de la minorité et ententes spéciales en matière de gestion scolaire et d'enseignement postsecondaire	152 384 417	› Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles	3 984 481
› Ententes fédérales-provinciales/ territoriales en matière de services dans la langue de la minorité	12 056 250	Sous-total	31 532 434
› Bourses d'été pour francophones hors Québec	545 786	<i>Enseignement de la langue seconde</i>	
› Programme de perfectionnement linguistique (langue de la minorité)	2 056 332	› Ententes fédérales-provinciales/ territoriales en matière d'enseignement de la langue seconde	41 317 434
Sous-total	167 042 785	› Programme de perfectionnement linguistique (langue seconde)	553 550
<i>Coordination de l'engagement fédéral</i>		Sous-total	41 870 984
› Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle	922 000		
Sous-total	922 000		
TOTAL - COMMUNAUTÉS	202 091 328 \$	TOTAL - DUALITÉ	73 403 418 \$

TOTAL GLOBAL : 275 494 746 \$
Coût d'administration des programmes : 8 260 714 \$

Province / territoire	Langues officielles dans l'enseignement			Services dans la langue de la minorité (\$)	Appui aux communautés de langue officielle (\$)	Autres programmes (\$)	GRAND TOTAL
	Langue de la minorité (\$)	Langue seconde (\$)	Sous-total LOE (\$)				
Terre-Neuve-et-Labrador	1 151 895	1 580 355	2 732 250	450 000	922 000	---	4 104 250 \$
Île-du-Prince-Édouard	1 842 905	366 095	2 209 000	1 793 500	765 000	---	4 767 500 \$
Nouvelle-Écosse	4 084 895	2 800 105	6 885 000	340 000	1 619 409	---	8 844 409 \$
Nouveau-Brunswick	13 448 150	3 855 850	17 304 000	1 320 000	2 589 715	---	21 213 715 \$
Québec	50 840 718	249 298	51 090 016	---	3 648 826	---	54 738 842 \$
Ontario	53 537 705	15 666 995	69 204 700	1 115 000	5 357 739	---	75 677 439 \$
Manitoba	8 033 450	3 506 850	11 540 300	1 235 000	2 686 820	---	15 462 120 \$
Saskatchewan	3 613 457	2 004 543	5 618 000	283 750	2 169 715	---	8 071 465 \$
Alberta	6 033 930	4 724 070	10 758 000	165 000	2 945 895	---	13 868 895 \$
Colombie-Britannique	5 480 280	5 626 720	11 107 000	---	2 656 580	---	13 763 580 \$
Yukon	669 532	334 553	1 004 085	2 424 000	360 360	---	3 788 445 \$
Territoires du Nord-Ouest	675 000	448 000	1 123 000	1 675 000	538 809	---	3 336 809 \$
Nunavut	2 972 500	154 000	3 126 500	1 255 000	242 550	---	4 624 050 \$
Sous-total	152 384 417 \$	41 317 434 \$	193 701 851 \$	12 056 250 \$	26 503 418 \$	---	232 261 519 \$
Bourses d'été de langues	545 786	11 748 968	12 294 754	---	---	---	12 294 754 \$
Moniteurs de langues officielles	s/o	7 476 800	7 476 800	---	---	---	7 476 800 \$
Appui aux communautés (organismes/projets de portée nationale)	---	---	---	---	6 934 525	---	6 934 525 \$
Administration de la justice dans les deux langues officielles	---	---	---	---	---	688 600	688 600 \$
Programme de perfectionnement linguistique	---	---	---	---	---	2 609 882	2 609 882 \$
Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle	---	---	---	---	---	922 000	922 000 \$
Appui à la dualité linguistique	---	---	---	---	---	7 634 031	7 634 031 \$
Collaboration avec le secteur bénévole	---	---	---	---	---	688 154	688 154 \$
Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles	---	---	---	---	---	3 984 481	3 984 481 \$
GRAND TOTAL	152 930 203 \$	60 543 202 \$	213 473 405 \$	12 056 250 \$	33 437 943 \$	16 527 148 \$	275 494 746 \$

Effectifs des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité

Terre-Neuve-et-Labrador

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	185	M à 10	1
1998-1999r	268	M à 12	6
1999-2000p	258	M à 12	6
2000-2001e	256	M à 12	6

Île-du-Prince-Édouard

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	796	1 à 12	7
1998-1999r	615	1 à 12	2
1999-2000p	608	1 à 12	2
2000-2001e	604	1 à 12	2

Nouvelle-Écosse

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	7 388	P à 12	32
1998-1999r	4 157	P à 12	21
1999-2000p	4 169	P à 12	23
2000-2001e	4 257	P à 12	23

Nouveau-Brunswick

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	60 679	M à 12	196
1998-1999r	40 713	M à 12	108
1999-2000p	39 510	M à 12	107
2000-2001e	38 445	M à 12	107

Québec

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	248 855	M à 11	519
1998-1999r	101 697	M à 11	358
1999-2000p	101 669	M à 11	360
2000-2001e	102 263	M à 12	360

Ontario

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	115 869	M à 13	381
1998-1999r	93 042	M à 13	423
1999-2000p	93 147	M à 13	417
2000-2001e	92 628	M à 12	419

Manitoba

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	10 405	M à 12	49
1998-1999r	5 208	M à 12	27
1999-2000p	5 165	M à 12	28
2000-2001e	5 167	M à 12	28

Saskatchewan

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	765	M à 12	12
1998-1999r	1 331	M à 12	16
1999-2000p	1 306	M à 12	14
2000-2001e	1 369	M à 12	14

Alberta

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	n.d.	n.d.	n.d.
1998-1999r	3 526	M à 12	24
1999-2000p	3 690	M à 12	27
2000-2001e	3 903	M à 12	27

Colombie-Britannique

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	∅	∅	∅
1998-1999r	2 786	M à 12	48
1999-2000p	2 870	M à 12	50
2000-2001e	2 922	M à 12	50

Yukon

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	∅	∅	∅
1998-1999r	111	M à 12	1
1999-2000p	107	M à 12	1
2000-2001e	109	M à 12	1

Territoires du Nord-Ouest

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	∅	∅	∅
1998-1999r	53	M à 11	1
1999-2000p	64	M à 11	2
2000-2001e	70	M à 12	2

Total

	Élèves inscrits	Classes	Nombre d'écoles
1970-1971	444 942*		1 197*
1997-1998r	253 507		1 035
1998-1999e	252 563		1 037
1999-2000e	251 993		1 039

M : Maternelle
 r : Données révisées
 p : Données préliminaires
 e : Estimations de Statistique Canada

P : Primaire
 ALS : Anglais langue seconde
 FLS : Français langue seconde
 n.d. : Données non disponibles

* Le total ne comprend pas l'Alberta, puisque les données ne sont pas disponibles

¹ N'inclut que les étudiants inscrits aux programmes d'immersion.

² Données sur les inscriptions aux programmes d'immersion non disponibles.

³ Ne comprend pas les élèves anglophones qui étudient le français de base au Québec, ni les élèves francophones des communautés minoritaires qui étudient l'ALS, autres que ceux du Nouveau-Brunswick.

Source : Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada.

Effectifs des programmes d'enseignement de la langue seconde

Terre-Neuve-et-Labrador

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	156 168	67 791	43,4	95	3
1998-1999r	97 649	54 936	56,3	4 819	47
1999-2000p	94 297	53 975	57,2	5 227	56
2000-2001e	90 167	51 612	57,2	4 956	44

Île-du-Prince-Édouard

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	27 628	16 495	59,7	541	7
1998-1999r	24 146	14 618	60,5	3 472	25
1999-2000p	24 106	14 500	60,2	3 558	24
2000-2001e	25 942	14 412	55,6	3 581	24

Nouvelle-Écosse

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	198 097	88 991	44,9	127	3
1998-1999r	158 967	85 397	53,7	12 702	110
1999-2000p	152 371	87 289	57,3	10 503	96
2000-2001e	146 414	86 097	58,8	10 667	94

Nouveau-Brunswick

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	

Élèves inscrits aux cours d'ALS

1977-1978	60 679	n.d.	ø	ø	ø
1998-1999r	40 713	27 895	68,5	ø	ø
1999-2000p	39 510	26 934	68,2	ø	ø
2000-2001e	38 445	26 280	68,4	ø	ø

Élèves inscrits aux cours de FLS

1977-1978	101 550	70 629	69,6	3 179	34
1998-1999r	88 416	70 865	80,1	20 025	123
1999-2000p	87 493	71 653	81,9	22 030	131
2000-2001e	89 716	71 423	79,6	23 388	130

Québec

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	

Élèves inscrits aux cours d'ALS

1977-1978	1 260 983	678 664	53,8	ø	ø
1998-1999r	913 274	575 906	63,1	ø	ø
1999-2000p	882 939	566 365	64,1	ø	ø
2000-2001e	874 522	557 733	63,8	ø	ø

Élèves inscrits aux cours de FLS

1977-1978	207 230	17 754 ¹	8,6	17 754	n.d.
1998-1999r	101 697	38 360 ¹	37,7	38 360	164
1999-2000p	101 669	39 313 ¹	38,7	39 313	168
2000-2001e	102 263	40 212	39,3	40 212	168

Ontario

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	1 950 308	883 269	45,3	12 764	160
1998-1999r	2 022 437	1 130 950	55,9	161 895	1 079
1999-2000p	2 089 005	1 113 979	53,3	157 410	1 093
2000-2001e	2 121 774	1 166 823	55,0	159 716	1 089

Manitoba

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	221 408	85 619	38,7	1 667	13
1998-1999r	192 478	90 791	47,2	17 301	97
1999-2000p	192 220	88 163	45,9	16 947	100
2000-2001e	191 855	85 787	44,7	16 514	98

Saskatchewan

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	216 248	53 804	24,9	407	2
1998-1999r	193 562	95 365	49,3	9 117	69
1999-2000p	189 634	90 648	47,8	8 745	69
2000-2001e	188 240	86 933	46,2	8 387	68

Alberta

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	439 804	111 338 ²	25,3	n.d.	n.d.
1998-1999r	530 135	145 141	27,4	26 344	169
1999-2000p	551 685	144 201	26,1	26 183	156
2000-2001e	560 169	138 304	24,7	25 930	157

Colombie-Britannique

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	527 769	161 110	30,5	1 301	15
1998-1999r	611 634	277 875	45,4	29 433	228
1999-2000p	616 496	273 714	44,4	29 979	227
2000-2001e	612 353	278 551	45,5	30 171	229

Yukon

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	5 394	2 285 ²	42,4	n.d.	n.d.
1998-1999r	6 199	3 631	58,6	376	2
1999-2000p	5 958	3 561	59,8	362	2
2000-2001e	6 093	3 554	58,3	349	2

Territoires du Nord-Ouest

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	12 717	3 200 ²	25,2	n.d.	n.d.
1998-1999r	18 041	3 393	18,8	692	7
1999-2000p	18 892	3 367	17,8	593	5
2000-2001e	19 481	3 401	17,5	624	5

Total

	Population scolaire totale	Langue seconde		Immersion en français Écoles offrant des prog. d'immersion	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	
1977-1978	5 385 983	2 240 949 ³	41,6	37 835	237
1998-1999r	4 999 348	2 615 123 ³	52,3	324 536	2 120
1999-2000p	5 046 275	2 577 662 ³	51,1	320 850	2 127
2000-2001e	5 067 434	2 611 122 ³	51,5	324 495	2 108

